



Rapport sur la situation en matière de développement durable

Année 2020

Version du 8/12/2020

Contexte

1. Les objectifs et contenu du rapport

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales vient compléter les objectifs de loi Grenelle 2 de 2010. Il soumet les EPCI de plus de 50 000 habitants à la présentation, au plus tard à l'occasion du débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Ce rapport met en perspective pour la collectivité, le bilan de son action et les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans sa maquette budgétaire.

Le rapport doit analyser les impacts de chacune des actions, politiques et programmes au regard des 5 finalités à poursuivre en matière de développement durable :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'enjeu est de rendre compte des interactions et des interdépendances de l'activité de Grand Chambéry et bien d'éviter la seule analyse sectorielle par finalité.

Il est structuré en 2 parties, l'une consacrée aux pratiques et activités internes à la collectivité et l'autre aux politiques territoriales qui sont analysées au regard des 5 éléments de démarche de développement durable, moteurs de la gouvernance territoriale :

- la stratégie d'amélioration continue ;
- la transversalité de l'approche ;
- la participation des acteurs locaux et des habitants
- l'organisation du pilotage ;
- l'évaluation partagée.

2. La stratégie Climat Air Energie de Grand Chambéry

▪ Définition

La loi de transition énergétique pour la croissance verte n° 2015-992 du 17 août 2015 a désigné les EPCI de plus de 20 000 habitants coordonnateurs de la transition énergétique sur leur territoire.

La stratégie Climat Air Energie de Grand Chambéry doit permettre de suivre la trajectoire menant aux objectifs 2050 dictés, entre autres, par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Energie ; cette trajectoire, inscrite dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Grand Chambéry présente des paliers intermédiaires à 2025 et 2030. Ainsi des objectifs ont été définis en fonction des 5 enjeux prioritaires :

1. Diminution des consommations énergétiques
2. Augmentation des productions d'énergies renouvelables selon la filière ;
3. Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
4. Amélioration de la qualité de l'air ;
5. Définition du potentiel de séquestration de carbone du territoire.

Le PCAET, démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, s'articule avec les autres dispositifs de planification aux échelles nationales, régionales et locale. Le PCAET doit :

- être compatible avec le SRADDET ;
- prendre en compte le ScoT ;
- prendre en compte la Stratégie Nationale Bas carbone (SNBC) ;
- être compatible avec le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le cas échéant.

Le PLUi HD doit prendre en compte le PCAET.

Le PCAET a vocation à diffuser une approche globale et intégrée de la politique Climat Air Energie au sein de l'ensemble des politiques publiques portées par Grand Chambéry et du territoire de

l'agglomération. Ainsi, l'articulation du PCAET, aux différentes étapes de son élaboration, avec les documents sectoriels de programmation des différentes compétences de Grand Chambéry permet l'intégration des enjeux et la convergence des ambitions pour un territoire écoresponsable, moteur des grandes transitions :

- La Fabrique du territoire, le projet d'agglomération 2017-2030
- PLUi Habitat-Déplacements
- Schéma de développement touristique 2017-2022 ;
- Schéma agricole territorial, Charte forestière de territoire ;
- Schéma directeur des eaux pluviales ;
- Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Lac du Bourget 2015-2021 ;
- Plan d'action en faveur des zones humides ;
- Démarche Territoire à énergie positive ;
- Labellisation Cit'ergie ;
- Contrat d'objectif déchet (CODEC).

Pour définir les objectifs de sa stratégie Climat Air Energie, Grand Chambéry s'est appuyée sur les objectifs réglementaires et les objectifs du Territoire à énergie positive (TEPOS) en agissant sur les secteurs d'activité énergivores, ayant un impact sur la qualité de l'air et vulnérables au changement climatique :

- la mobilité ;
- le bâtiment : logements et locaux d'entreprises ;
- le secteur économique tertiaire ;
- l'agriculture, la sylviculture ;
- le tourisme ;
- les ressources du territoire.

Le déploiement de la politique Climat Air Energie se fait à 2 niveaux d'échelle :

- au sein de Grand Chambéry lors de la mise en œuvre des compétences obligatoires et optionnelles par l'éco-exemplarité de la collectivité grâce au label Cit'ergie ;
- à l'échelle du territoire de l'agglomération avec les différents partenaires et acteurs, à travers la mise en œuvre des actions de transition écologique et de développement durable avec le PCAET.

▪ Objectifs 2025 du PCAET

Le PCAET doit permettre d'atteindre le premier palier de la transition énergétique en 2025 :

- baisser les consommations énergétiques de 16% pour atteindre 3 111 GWh ;
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 17% afin de ne pas dépasser 524 kteqCO₂ ;
- doubler la production d'énergie renouvelable pour couvrir 22% des besoins en produisant 693 GWh.

Pour reconquérir la qualité de l'air, l'objectif du PCAET est de maintenir les émissions des 3 principaux polluants atmosphériques du territoire sous les seuils réglementaires de dépassement en diminuant de :

- 30% les émissions des oxydes d'azote (NO₂) ;
- 25% les émissions des particules fines (PM10) ;
- 14% le nombre de jours de pollution à l'ozone (O₃).

Le PCAET se fixe comme objectif de préserver le potentiel de séquestration du carbone par stockage dans les sols et la biomasse ou par substitution grâce à l'utilisation de produits bois (matériau et énergie) :

- 27 731 kteqCO₂ stockés ;
- compenser jusqu'à 20% des émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET

Les actions en matière de transition écologique et de développement durable à l'échelle du territoire de Grand Chambéry

1. Présentation du PCAET

Le PCAET est une démarche obligatoire et réglementaire issue de la loi de transition énergétique pour la croissance verte comprenant un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. C'est le projet de développement durable du territoire.

Adopté en Conseil communautaire le 18/12/2019 après 2 années de travaux collaboratifs, il est constitué de 5 axes structurants, 25 orientations stratégiques et 82 actions prioritaires. L'évaluation financière des actions chiffrées à ce jour s'élève à 138 millions d'euros dont 30% pris en charge par Grand Chambéry, sur la période 2020-2025.

Pour déterminer la programmation et la mise en œuvre des actions prioritaires du PCAET, chaque action a été analysée suivant plusieurs critères : efficacité, priorité et implication organisationnelle et budgétaire de Grand Chambéry. Le suivi annuel et l'évaluation (mi-parcours et finale) sont réalisés au moyen d'indicateurs de suivi opérationnels (292) et d'indicateurs clé (82) au niveau des actions et d'indicateurs phare (14) au niveau des axes.

Les contributions recueillies lors des phases de consultation du public ont permis de construire l'axe 6 : participation citoyenne.

2. Evaluation et suivi du programme d'actions prioritaires du PCAET

▪ Le suivi annuel des indicateurs

Le suivi annuel porte sur les actions concernées l'année n-1 dans le cadre de la programmation du PCAET ; il permet de mesurer l'adéquation entre l'action et l'opérationnalité du programme d'actions prioritaires et la trajectoire guidée par les objectifs du PCAET.

Le suivi annuel est un outil d'animation des acteurs du PCAET pour favoriser la transversalité et identifier les effets indirects ou co-bénéfiques ; il permet également de guider les décisions budgétaires et partenariales.

Ainsi chaque action considérée au moment du suivi annuel est notée selon les critères suivants :

- Etat d'avancement (10 points) ;
- Etat des dépenses (10 points) ;
- Transversalité de l'action au niveau des partenaires et des cibles (5 points) ;
- Mobilisation des acteurs lors de la campagne de suivi et d'évènements (5 points) ;
- Evolution de l'indicateur Clé de l'action (10 points) ;
- Rayonnement de l'action pour l'année considérée (10 points).

Chaque axe est également évalué annuellement selon les critères suivants :

- Notation de suivi des actions ;
- Niveau d'avancement de l'indicateur Phare.

▪ L'évaluation mi-parcours et finale

L'évaluation à mi-parcours (2023) des effets du programme d'actions du PCAET permettra de mesurer l'atteinte des objectifs en fonction de la trajectoire des indicateurs et d'envisager, si nécessaire, la réévaluation des moyens et du programme d'actions.

L'évaluation finale permettra de mesurer l'atteinte des objectifs 2025 du PCAET, notamment par une actualisation de la prospective territoriale.

Une enquête sociologique auprès des décideurs acteurs du PCAET sera menée en 2021 et reproductible en 2023 et 2025 pour mesurer l'appropriation des enjeux, les questions de posture et capacité à agir, les représentations et le ressenti vis-à-vis du changement climatique.

3. Les indicateurs 2019

Le suivi 2020 s'appuie sur les 39 actions démarrées en 2019, selon la programmation pluriannuelle des actions prioritaires du PCAET. Ainsi l'année 2019 constitue l'année de référence, le T₀ du PCAET, sur le volet opérationnel. Une vingtaine d'acteurs ont ainsi été rencontrés.

La campagne de collecte des indicateurs s'est faite grâce à un formulaire de saisie personnalisé pour chaque action.

▪ Les indicateurs Phare

Les 14 indicateurs Phare des 5 axes du PCAET ont été renseignés pour l'année 2019. Ils sont présentés en fonction de leur contribution aux objectifs Climat Air Energie du PCAET dans le tableau ci-dessous. Ces valeurs constituent le T₀ du PCAET, en année de référence 2019. Chaque année ces chiffres seront mis à jour et permettront de dresser une courbe d'évolution dès 2021.

Objectif CLIMAT

N° axe PCAET	Indicateur	Valeur	Unité	Année	Commentaire
3	Evolution de la séquestration de carbone en tonnes de CO ₂	1	%	Evolution 2015/2018	Conforme à l'objectif du PCAET de pérenniser le stock de Carbone
4	Ratio de volume d'eau potable en litre/habitant/jour	148 20 486	l/habitant/jour m ³	2019	Volume rapporté à la population (comprend également les usages non domestiques). Valeur dans la moyenne nationale
4	Tonnages annuels de déchets valorisés (tri / compostage / bois-énergie)	26 405	tonnes	2019	En diminution, majoritairement dû à la baisse des collectes sélectives observée depuis 2016
4	Nombre d'emplois des filières maraîchage et arboriculture	78	ETP	2019	Données fournies par AGRESTE, prochain inventaire en 2021/2022
4	Nombre d'emplois de la filière locale forêt-bois	698	ETP	2019	Dont 50% menuisiers, ébénistes, charpentiers, 30% constructeurs bois, négoce bois et conseils

Objectif AIR

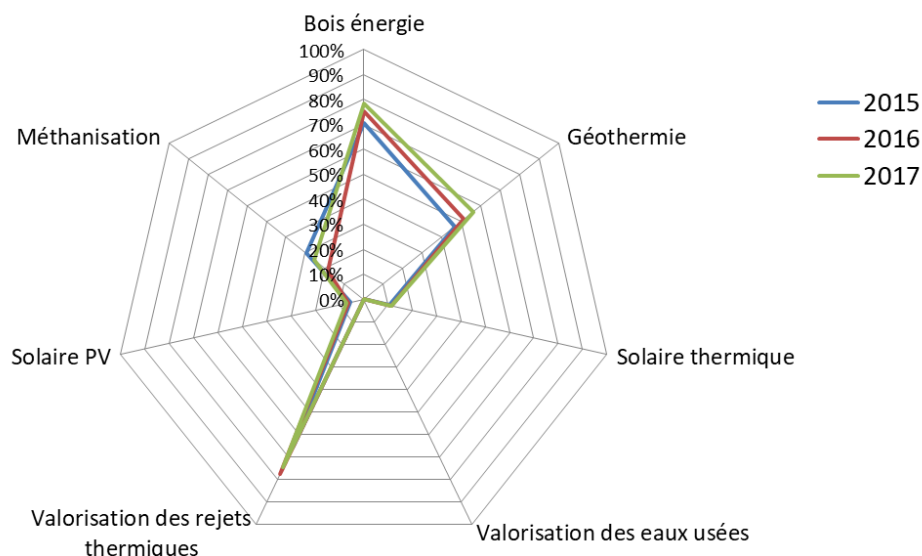
N° axe PCAET	Indicateur	Valeur	Unité	Année	Commentaire
1	Nombre de personnes exposées au-dessus des seuils réglementaires et de recommandations OMS pour le NO ₂ (même seuil)	300	personnes	2019	Valeurs s'inscrivant dans une tendance générale à l'amélioration, même si des points noirs peuvent subsister
1	Nombre de personnes exposées au-dessus des seuils réglementaires et de recommandations OMS pour les PM ₁₀	300 0	personnes (OMS) personnes (UE)	2019	
1	Nombre de personnes exposées au-dessus des seuils réglementaires et de recommandations OMS pour les PM _{2,5}	3 600 0	personnes (OMS) personnes (UE)	2019	

2	Evolution annuelle des émissions de particules PM10 dans le secteur résidentiel et tertiaire	-28 (sur 308 en 2018)	tonnes	Evolution 2017/2018	Evolution significative, à nuancer cependant en fonction de la variabilité climatique. Dans le résidentiel, le gain s'explique par le remplacement des appareils de chauffage
4	Suivi des émissions annuelles de NOx	1 496	tonnes	2018	Tous secteurs confondus. 1589T en 2017. Poursuite de la tendance à la baisse
4	Suivi des émissions annuelles de PM10	308	tonnes	2018	Tous secteurs confondus. Poursuite de la tendance à la baisse. 336T en 2017 : c'est essentiellement le secteur résidentiel qui fait le gain.

Objectif ENERGIE

N° axe PCAET	Indicateur	Valeur	Unité	Année	Commentaire
1	Evolution des émissions de GES dans le secteur des transports et mobilités	-6 (sur 286 en 2018)	kteqCO ₂	Evolution 2017/2018	Le gain est trop faible pour être significatif. La baisse dans ce secteur stagne (301 kteqCO ₂ en 2005).
1	Evolution de la consommation énergétique en GWh dans le secteur des transports et mobilités	-23 (sur 1167 en 2018)	GWh	Evolution 2017/2018	Idem (corrélation entre consommation énergétique et émission des GES)
2	Evolution annuelle des consommations en GWh pour les secteurs bâtiments (résidentiel et tertiaire) et éclairage public	79 (sur 1644 en 2018)	GWh	Evolution 2017/2018	Décalage entre la réalisation de travaux de plus en plus importants (rénovations énergétiques et de modernisation et optimisation de l'éclairage public) et les données à n-2
2	Evolution annuelle des émissions de GES dans le secteur résidentiel et tertiaire	7 (sur 242 en 2018)	kteqCO ₂	Evolution 2017/2018	Augmentation qui dénote avec la baisse observée jusque-là. A confirmer au regard de l'augmentation du parc résidentiel et du nombre d'habitants.
2	Nombre de logements rénovés ou construits avec le référentiel de performance énergétique	394	logements	2019	Uniquement les logements financés par le programme de l'agglomération sera complété à partir de 2020 à partir des demandes d'autorisation (exigences du PLUi HD)
5	Production d'EnR en GWh/an - chaleur et électricité	396	GWh	2017	Dont 90% d'EnR thermiques. Représente 59% du potentiel d'EnR estimé d'ici 2050.
5	Taux de production d'EnR par filières par rapport au potentiel	<i>Voir diagramme radar ci-après</i>			

production d'EnR de 2015 à 2017 par rapport au potentiel en 2050
(estimation BG Ingénieurs conseil dans PCAET)



▪ **Les indicateurs Clé**

39 indicateurs Clé des actions programmées en 2019 ont été renseignés. Tous les axes ont fait l'objet d'un suivi au niveau de plusieurs de leurs actions.

AXE 1 – Vers des mobilités agiles et durables	9 actions
AXE 2 – Piloter un bâti performant, sain et agréable	9 actions
AXE 3 – La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	4 actions
AXE 4 – Valoriser les richesses du territoire	8 actions
AXE 5 – Doubler la production d'énergies renouvelable	9 actions

Les valeurs de chaque indicateur Clé des actions suivies en 2019 sont présentées en Annexe 1.

4. Analyse qualitative opérationnelle sur une sélection d'actions

Afin de donner de la lisibilité à quelques actions phares ou qui nécessitent une mise en lumière pour favoriser le portage politique ou la mise en œuvre de l'action, une action par axe a fait l'objet d'un zoom particulier dans le cadre du suivi 2019.

▪ **Axe 1**

AXE 1 – Vers des mobilités agiles et durables		
1.3.9	Mise en service d'une station de distribution de GNV pour véhicules poids lourds et techniques	FNTR 73 GRDF
Avancées 2019	<ul style="list-style-type: none"> Station livrée (3 pistes PL et 1 VL) : tests de mise en service en 2019 préalables à la mise en service officielle en février 2020 Commandes publiques de véhicules GNV : La Poste, Grand Chambéry 	
Co-bénéfices 2019	<ul style="list-style-type: none"> Participe à l'attractivité du territoire : station de rayonnement régional, qui complète le maillage territorial Vitrine pour sensibiliser le public (y compris grand public) aux énergies de transition Élargissement de la station à un « Pôle », en l'étoffant d'une station de lavage interne des citernes PL (avec traitement biologique) et alimentation à terme par du biogaz / bioGNV issu de l'UDEP 	
A venir	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'inauguration de la station au printemps 2021 Communication sur cet ensemble de services vertueux (vision globale autour de ce pôle) vers les collectivités 	
Indicateur Clé	Volume de GNV vendu : 0 en 2019 (tests mise en service)	

▪ **Axe 2**

AXE 2 – Piloter un bâti performant, sain et agréable		
2.9.1	Mise en œuvre d'un fonds Air / Bois pour accélérer la mutation des dispositifs de chauffage anciens (appareils bois peu performants)	Grand Chambéry
Avancées 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du dispositif en décembre 2019 (campagne de communication) • 153 dossiers enregistrés à ce jour 	
Co-bénéfices 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'un réseau de professionnels autour de ce dispositif : artisans agréés / distributeurs de poêles (13 partenaires) / ramoneurs • Positionnement de mon PASS'RENOV comme point d'info pour inciter les bénéficiaires à réfléchir à une rénovation plus globale de leur logement 	
A venir	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du plan de communication • Bilan à 1 an avec les distributeurs partenaires 	
Indicateur Clé	Nombre de dispositifs peu performants remplacés : 20 dossiers déposés sur 2019, remplacés en 2020	

▪ **Axe 3**

AXE 3 – La végétation au service de l'adaptation au changement climatique		
3.10.2	Communiquer sur l'exploitation forestière et l'utilisation du bois	Grand Chambéry PNR
Avancées 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Animations sur sites : <ul style="list-style-type: none"> - « Vis ma vie de bucheron » pour les 2 PNR, « vis ma vie d'artisans bois » pour PNRC - Sites départementaux : forêt à Aillon-le-Jeune, forêt humide Marais des Chassettes à Challes-les-Eaux • Salon territoire Chartreuse – Espace bois construction • Voyage d'étude dans le Bugey pour un groupe de sylviculteurs 	
Co-bénéfices 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Conciliation des différents usages de la forêt : loisirs / exploitation • Pédagogie par rapport à la récolte des bois et acceptation par la population de l'exploitation forestière • Rôle tampon de la forêt par rapport à la ressource eau potable 	
A venir	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer des outils de sensibilisation au grand public (PNRMB : vidéo, guides, panneaux de chantiers forestiers) • Projet de Marteloscope en Chartreuse : parcours d'initiation à la forêt publique • Exploiter le potentiel « vitrine » de la piscine aqualudique 	
Indicateur Clé	Nombre de personnes sensibilisées : 560 visiteurs en sortie, 4 000 personnes en salon (Chartreuse)	

▪ **Axe 4**

AXE 4 – Valoriser les richesses du territoire		
4.18.3	Eviter le brûlage à l'air libre des déchets viticoles	Université Savoie Mont Blanc
Avancées 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation de broyage à La Motte-Servolex, expérimentation de compostage sur la plateforme de Grand Chambéry • Des données scientifiques inédites pour sensibiliser la filière viticole sur les impacts du brûlage à l'air libre • Des pratiques de brûlage abandonnées, grâce à des solutions court terme (broyage sur place) et moyen terme (compostage industriel) • Sensibilisation du grand public (médias), écoles, séminaire d'avancement au Manège 	
Co-bénéfices 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Économiques : des entreprises privées souhaitent investir sur la filière de valorisation • Développement : secteurs de la santé humaine et animale, sanitaire 	
A venir	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation logistique de la filière pour utiliser le compostage industriel • Monter un consortium pour mettre en place la filière de valorisation (réponse à AAP) : extraction, valorisation 	
Indicateur Clé	Tonnes de sarments et déchets viticoles broyés : 14,5 tonnes	

▪ **Axe 5**

AXE 5 – Doubler la production d'énergies renouvelable		
5.21.4	Sociétés citoyennes solaires	PERLE EnergiCimes
Avancées 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la SAS EnergiCimes en juillet 2019 • Évènements à l'occasion des levée de fonds fin 2019 : réunions publiques d'information, soirées, stands, presse, web... (> 157 souscripteurs) 	
Co-bénéfices 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs associatifs partenaires (ASDER, Emmaüs) • 3 communes entrées dans le capital (La Motte-Servolex, Barby, Cognin) 	
A venir	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en route des 2 premières installations prévue fin 2020 / début 2021 : Emmaüs et Supernova • Besoin de faire connaître aux particuliers (souscription) + aux communes (relai, recherches de toitures) 	
Indicateur Clé	Production annuelle d'électricité EnR des projets soutenus : pas d'installation en 2019 pour EnergiCimes, 89 MWh pour PERLE	

Label Cit'ergie

L'éco-exemplarité de la collectivité à travers le déploiement de ses compétences obligatoires et optionnelles

1. Présentation de Cit'ergie

Cit'ergie® est l'appellation française du label européen « european energy award ». Ce label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et/ou climatique de la collectivité. C'est un outil opérationnel d'amélioration continue avec obligation de suivi annuel

Les collectivités qui prétendent au label sont évaluées sur la base de leurs compétences dans 6 domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air :

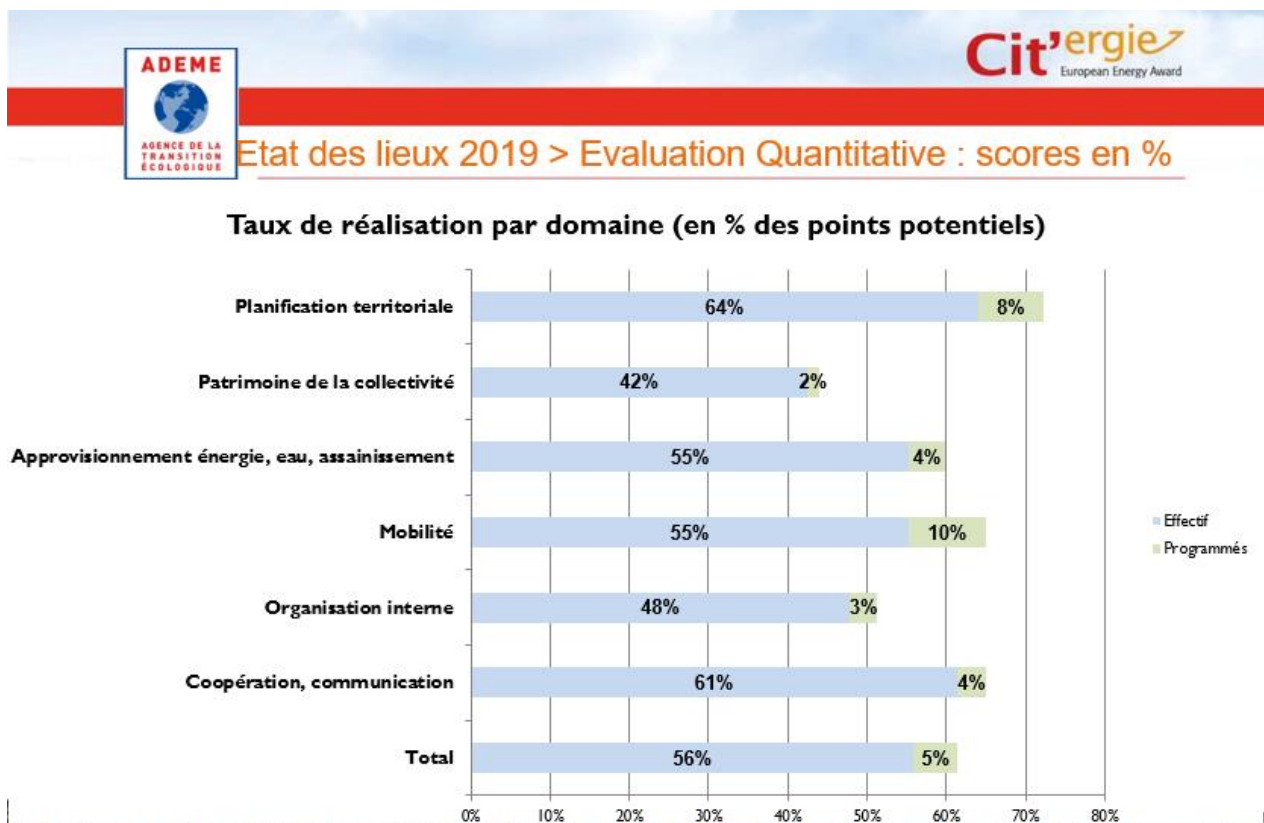
- Planification du développement territorial
- Patrimoine de la collectivité
- Approvisionnement en énergie, eau et assainissement
- Mobilité
- Organisation interne
- Coopération et communication

Cit'ergie est donc une démarche permettant de suivre annuellement l'impact des compétences de l'agglomération sur les thématiques Climat Air Energie. C'est le volet interne du PCAET.

2. L'audit de renouvellement du label 2019-2022

▪ Evaluation

En 2019, Grand Chambéry a déposé un dossier pour le renouvellement de son label Cit'ergie. La Commission nationale du label Cit'ergie s'est réunie le 26/06/2019 et a renouvelé le label Cit'ergie de Grand Chambéry pour la qualité de sa politique générale en matière d'énergie et de climat. Sur le total de 443,7 points possibles, le score de 248,1 points a été attribué par l'audit de renouvellement, soit 55,9% du potentiel.



▪ **Les conclusions de la commission nationale du label**

3 domaines ont particulièrement attiré l'attention de la commission :

- Domaine 1 – Planification territoriale : le PLUi HD est un document structurant et ambitieux, avec notamment l'OAP Climat – Energie qui sera un outil phare du document pour les acteurs de la construction et de l'aménagement.

- Domaine 4 – Mobilité : des initiatives innovantes en faveur de la mobilité cyclable ont été appréciées (vélobulles, vélostation avec vélos à assistance électrique à hydrogène).

- Domaine 6 – Coopération et communication : au niveau partenarial, le Schéma agricole territorial et la Charte forestière montrent l'implication de Grand Chambéry sur ces sujets clés en matière de changement climatique.

En revanche, 2 domaines ont des résultats de moindre qualité avec des scores inférieurs à 50% où des progrès sont attendus, notamment en termes d'exemplarité pour entraîner les communes et notamment la Ville de Chambéry :

- Domaine 5 – Organisation interne : sur le plan politique, consolider la gouvernance de la politique Climat Air Energie en impliquant les VP de chacun des domaines Cit'ergie (urbanisme, habitat, mobilité, patrimoine et équipement et développement économique, notamment). Et sur le plan de la transversalité au sein des services, renforcer la co-responsabilité des actions sur toute la chaîne managériale.

- Domaine 2 – Patrimoine de la collectivité : si les taux de production d'énergie renouvelable ont progressé, le suivi des consommations et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments de la collectivité sont à renforcer. L'élaboration d'une véritable stratégie patrimoniale pour les années à venir permettrait d'améliorer les performances du patrimoine bâti de Grand Chambéry et renforcerait l'exemplarité de la collectivité.

3. La visite de suivi annuel 2020

La journée de suivi annuel du 26/11/2019 a permis la participation de 22 agents de Grand Chambéry issus de 10 des 14 directions de la communauté d'agglomération. Aurélie Le Meur, VP chargée de la transition écologique et du développement durable a également assisté à l'ensemble de la journée.

Différents domaines ont été abordés à l'occasion de ce suivi annuel sur le volet territorial et le volet interne : pour chacun d'entre eux, la conseillère Cit'ergie a fait des remarques résumées dans le tableau ci-dessous.

Volet	Domaine	Thématiques en progression	Thématiques à développer
Volet territorial	Urbanisme	PLUi HD, OAP thématiques, coopération avec les territoires voisins, territoire « eau responsable »	Contrôle de la mise en œuvre des exigences Climat Air Energie
	Habitat	Mon PASS'RENOV, #Balance ton poêle	Réfléchir à une contribution des communes
	Mobilité	PEM, co-voiturage, service autopartage, stations GNV et hydrogène, réseau bus Synchro, offre VAE (vélostation et chèques)	Veiller à la formation des futurs utilisateurs de motorisations alternatives
	EnR et maîtrise de l'énergie	Cadastre solaire, grappes photovoltaïque pour les communes, CDT EnR thermiques, réponse à l'AMI ACTEE sur les bâtiments communautaires et communaux	Connaître la production des grappes photovoltaïques
Volet interne	Mobilité	Développement flotte de véhicules décarbonés	Animer le PDA (plan de déplacement d'administration) Développer le télétravail
	EnR	2 nouvelles centrales photovoltaïques Projet de construction d'une unité biométhane : lancement du DCE pour l'injection en remplacement de la cogénération	Respecter le calendrier du projet d'injection du biométhane
	Gestion énergie - eau	Engagée dans une démarche de stratégie patrimoniale et respect du décret tertiaire Piscine aqualudique : bâtiment exemplaire	Diagnostics énergétiques, plan de rénovation des bâtiments, actions de sobriété, inscription PPI

Volet	Domaine	Thématiques en progression	Thématiques à développer
Volet interne	Organisation	Forte mobilisation des services sur la visite annuelle Structuration du service agriculture et aménagement durable Transversalité renforcée dans les projets opérationnels Outils de suivi du PCAET	

4. Analyse qualitative opérationnelle

▪ Grille d'évaluation de l'avancement du processus

Suite à la visite annuelle 2020, la conseillère Cit'ergie a produit un rapport basé sur une grille d'évaluation de l'avancement du processus Cit'ergie. Cette grille permet de mesurer l'état d'avancement du processus global, basé sur le fonctionnement des instances et la gouvernance, le programme de politique Climat Air Energie, le suivi des recommandations et bilan et perspectives. La moyenne des notes obtenues pour la visite annuelle 2020 est de 8,2/10.

	Note de 0 à 5 ¹
1. Fonctionnement des instances de gouvernance (13/20)	
Organisation et fonctionnement du comité de pilotage (COPIL) sur les 12 derniers mois	2/5
Organisation et fonctionnement de l'équipe projet (EP) énergie-climat/Cit'ergie	5/5
Continuité des moyens humains au cours de l'année	3/5
Continuité du portage politique au cours de l'année	3/5
2. Programme de politique climat-air-énergie (8/10)	
La collectivité met-elle à jour régulièrement son tableau de bord de suivi ?	3/5
La mise en œuvre est-elle conforme aux prévisions ?	5/5
Evolution ou engagement effectif du budget prévu pour le programme d'actions ?	-
La collectivité mène-t-elle en continu des réflexions sur la pertinence de sa politique et sur ses objectifs ? De nouvelles actions, thématiques ou compétences sont-elles mises en place ?	-
3. Sivi des recommandations	
Les recommandations de la conseillère , formulées dans le précédent rapport de visite annuelle, ont-elles été suivies ?	-
Les remarques et recommandations de l'auditrice et de la CNL sont-elles prises en compte et traitées ?	-
4. Blan et perspectives (15/15)	
Les performances de la collectivité se sont-elles globalement améliorées depuis l'année dernière ?	5/5
Le maintien ou l'amélioration du score est-il en bonne voie pour le renouvellement ?	5/5
La collectivité est-elle dans les temps par rapport aux diverses échéances du processus Cit'ergie ?	5/5

¹ 0/5 : ☹ très mauvaise réalisation 5/5 : ☺ excellente réalisation

▪ Avis et recommandations de la conseillère

Parmi les élu.es présent.es au COPIL, deux ont exprimé leur souhait de viser le label Cit'ergie Gold en 2023 ; et la conseillère apporte son soutien et ses encouragements dans ce défi. Cependant, la marche à franchir est haute avec +20% de points à gagner en moins de 3 ans.

Pour avancer dans ce défi ses recommandations sont de :

- Consolider le volet éco-exemplarité en particulier sur la gestion du patrimoine et des équipements (réduction des consommations d'énergie, d'eau, des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique). Pour cela il est impératif d'engager sans attendre la construction d'une stratégie globale patrimoine : mise à jour de diagnostics énergétiques, actions de sobriété, plan de rénovation avec une PPI maintenance et rénovation.

- Prioriser les actions qui donneront des résultats tangibles à court terme et des points Cit'ergie.

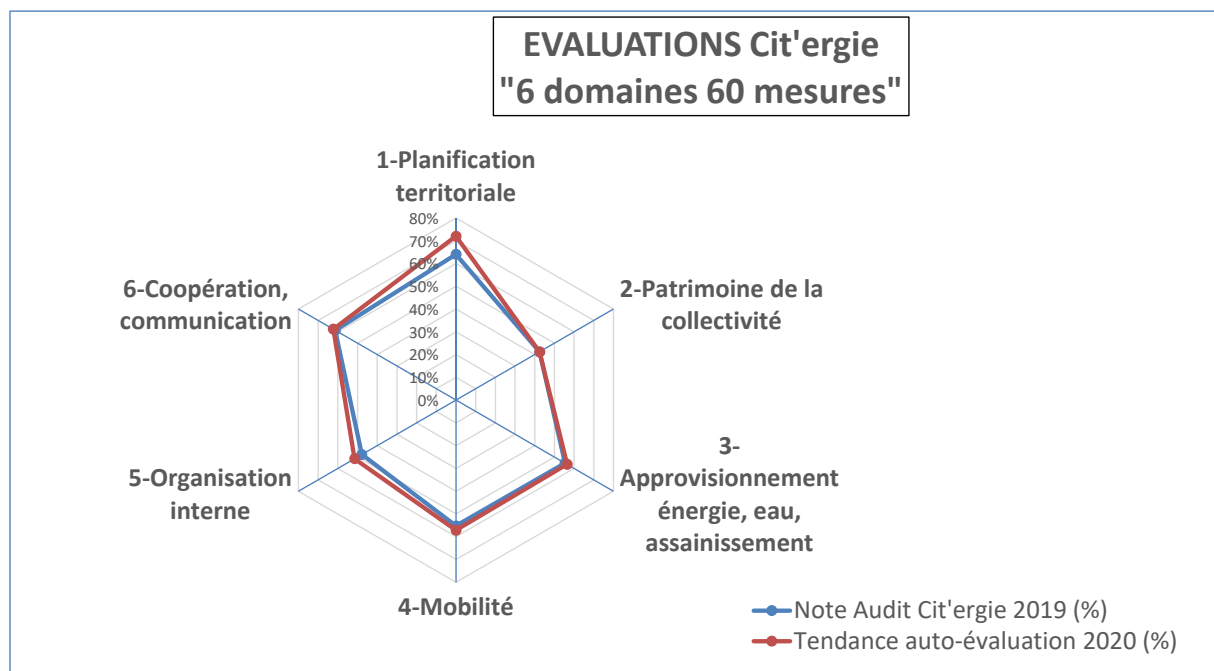
- Réussir la transversalité du portage politique.

- Renforcer le plan d'adaptation et de résilience des services publics, des activités économiques (tourisme, ski..) et sur le volet social (confort habitat, confort déplacement, vulnérabilités...).

- Intégrer les citoyens et associations locales dans le suivi et l'évaluation du PCAET.

▪ Auto-évaluation des axes de progression

Une auto-évaluation des axes de progression au sein des domaines observés lors de la visite annuelle 2020 permet d'obtenir un graphe radar de la progression des actions de Grand Chambéry selon les 6 domaines Cit'ergie : planification territoriale, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie, eau, assainissement, mobilité, organisation interne et coopération, communication.



Annexes

1. Tableau des valeurs 2019 des indicateurs Clé du PCAET
2. Référentiel de notation Cit'ergie

Annexe 1 : Tableau des valeurs 2019 des indicateurs Clé du PCAET

			indicateur clé	
axe 1	1.2.6	Exploitation de la vélo-station	4975	location velo (classique + VAE)
axe 1	1.2.7	Mobi Job	262	personnes touchées
axe 1	1.2.8	Promouvoir et animer des plans de déplacements en établissements scolaires	1628	jeunes touchés
axe 1	1.3.10	Promouvoir les déplacements actifs pour les bienfaits sur la santé	100	personnes de public inactif touchées
axe 1	1.3.11	Vélobulles	8941	nombre de trajets
axe 1	1.3.8	Optimiser le dispositif autoroutier	non quantifiable à ce jour	Emissions CO2 actifs résidents et non-résidents sur leur trajet domicile-travail
axe 1	1.3.9	Mise en service d'une station de distribution de GNV pour véhicules poids lourds et techniques	0	Volume de GNV vendu
axe 1	1.5.1	Développement des mobilités hydrogènes (ZEV)	4,5	kg d'hydrogène
axe 1	1.5.2	Conversion des flottes de véhicules de Grand Chambéry vers des carburations vertes	28100	km
axe 2	2.6.1	Application d'un Bonus de Constructibilité jusqu'à 15% en cas d'exemplarité environnementale (équivalent au profil E3 du label E+/C-) sur les constructions neuves	non applicable en 2019 (PLUI HD non adopté)	Surfaces constructibles ayant fait l'objet d'un bonus de constructibilité
axe 2	2.6.2	Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction	4	projets
axe 2	2.7.1	Améliorer la qualité notamment énergétique de l'offre sociale	1,8	% de logements
axe 2	2.7.4	Animation transversale auprès des socio-professionnels dans les ZA pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments d'entreprises	0	Nombre de projets réalisés dans le cadre du TEPOS
axe 2	2.7.5	Exiger d'atteindre au moins un poste du Référentiel thermique de mon PASS' RENOV pour tous travaux de rénovation	non suivi en 2019(PLUI HD non adopté)	MWh économisés
axe 2	2.7.7	Structurer une filière bois pour la rénovation	0	volume bois local utilisés en rénovation
axe 2	2.7.8	Modernisation de l'éclairage public (SDES)	138	MWh économisés par la commune
axe 2	2.9.1	Mise en œuvre d'un fonds Air / Bois pour accélérer la mutation des dispositifs de chauffage anciens	20	appareils
axe 2	2.9.4	Diagnostics énergie sociotechniques à domicile	0	Nombre de ménages bénéficiaires du diagnostic
axe 3	3.10.1	Préservation des zones agricoles, zones humides, forêts par des outils réglementaires (PLUi, ZAP, PAEN...)	47 225 ha	ha
axe 3	3.10.2	Communiquer sur l'exploitation forestière et l'utilisation du bois	560	personnes sensibilisées
axe 3	3.10.4	Une forêt multifonctionnelle à partager	10	nombre de réunions
axe 3	3.14.1	Gestion agricole : broyeur télécommandé	1,8	ha

axe 4	4.15.1	Promouvoir les produits locaux et circuits courts	4	Nombre de communes ayant introduit des produits locaux en restauration scolaire
axe 4	4.15.2	Soutenir la lutte contre le gaspillage alimentaire en favorisant localement un écosystème de production / transformation / alimentation en restauration collective	732	élèves sensibilisés
axe 4	4.17.1	Poursuite de la contractualisation pour une tarification préférentielle de l'eau et engagement sur des pratiques agricoles durables pour la préservation des ressources en eau souterraine et des cours d'eau	en attente chiffre	m3 d'eau
axe 4	4.18.1	Eviter le brûlage à l'air libre des végétaux (prêts de broyeurs, dépôts villageois, verbalisation)	1762	Nombre d'heures d'utilisation de broyeurs
axe 4	4.18.2	Renforcer l'utilisation de la déchiqueteuse bois-énergie	33	Nombre d'heure de fonctionnement de la déchiqueteuse par an
axe 4	4.18.3	Eviter le brûlage à l'air libre des déchets viticoles	14,5	Tonnes de sarments et déchets viticoles broyés
axe 4	4.19.1	Préconiser et promouvoir la réalisation d'aménagements internes aux entreprises ou la mise en œuvre de bonnes pratiques participant à la réduction des rejets	14	Nombre de sites mis en conformité
axe 4	4.20.1	Mise en œuvre du Plan local de la qualité de l'air (PLQA)	1496	T d'émissions de Nox (oxydes d'azote)
			308	T d'émissions de PM10 (particules fines de diamètre < 10µm)
axe 5	5.21.1	Définir une stratégie territoriale pluriannuelle de gestion des biodéchets priorisant la gestion de proximité	192,8	tonnages de biodéchets détournés de l'incinération (compostage individuel et collectif, collecte séparatives de biodéchets)
axe 5	5.21.4	Sociétés citoyennes solaires	89	Production annuelle en kWh d'électricité EnR des projets
axe 5	5.22.1	Cadastre solaire: accompagnement-conseil, actions cibles, autoconsommation collective, simplifier l'accès aux aides	1936	Nombre de connexions annuelles au cadastre solaire
axe 5	5.23.1	Méthanisation des fermentescibles avec retour au sol des digestats	0	Production en MWh/an
axe 5	5.23.2	Amplifier l'essor de la filière bois-énergie	1420	Quantité de bois-énergie approvisionnés en circuits courts dans les chaufferies bois en T
axe 5	5.23.9	Injection de biométhane issu de la méthanisation à l'UDEP	0	Quantité de biogaz et de biométhane produits
axe 5	5.24.1	Mise en place d'un outil de suivi des EnR des bâtiments publics et des bailleurs sociaux pour piloter la trajectoire du territoire dans l'amélioration de la couverture EnR	0	nombre de GWh produits par des installations suivies par l'outil
axe 5	5.25.1	Définition d'une stratégie de communication TEPOS	non comptabilisé	Nombre de participants au séminaire annuel Teapos
axe 5	5.25.2	Interventions pédagogiques sur la thématique Développement durable auprès des scolaires (primaires, collèges, lycées)	387	Nombre annuel d'élèves concernés

Annexe 2 : Référentiel de notation Cit'ergie

Cit'ergie 2020				Audit 2019		Suivi 2020	
60 mesures du label, 500 points maxi		Nombre de points potentiel	Nombre de points obtenus (audit 2019)	Note Audit Cit'ergie 2019 (%)	Tendance auto-évaluation 2020	Tendance auto-évaluation 2020 (%)	Lien PCAET
1-Planification territoriale		87,7	56,1	64,01%	63,1	72,00%	cf PCAET 2020-2025
1.1 Stratégie globale climat-air-énergie		28,0	18,5	66,07%	23,0	82,14%	
1.1.1 Définir la vision, les objectifs et la stratégie Climat-Air-Energie		12,0	9,0	75,00%	10,0	83,33%	PCAET 2020-2025 approuvé le 18 décembre 2019
1.1.2 Réaliser le diagnostic Climat-Air-Energie du territoire		10,0	6,5	65,00%	9,0	90,00%	PCAET-Diagnostic fait en 2018
1.1.3 Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et définir un programme d'adaptation au changement climatique du territoire		6,0	3,0	50,00%	4,0	66,67%	
1.2 Planification sectorielle		39,5	27,1	68,61%	27,5	69,62%	
1.2.1 Mettre en place un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur		10,0	6,0	60,00%	6,0	60,00%	PCAET-Axe 5 Doubler la production d'énergies renouvelables
1.2.2 Organiser les mobilités sur le territoire		12,0	9,6	80,00%	10,0	83,33%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables + PLUiHD
1.2.3 Définir et mettre en oeuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets		7,5	6,0	80,00%	6,0	80,00%	PCAET-Axe 4 Valoriser les richesses du territoire + CODEC
1.2.4 Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire		10,0	5,5	55,00%	5,5	55,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + PLUiHD
1.3 Urbanisme		20,2	10,5	52,18%	12,6	62,57%	
1.3.1 Utiliser les documents d'urbanisme pour assurer la mise en oeuvre des objectifs climat-air-énergie et lutter contre l'artificialisation des sols		12,0	8,4	70,00%	10,0	83,33%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + PLUiHD
1.3.2 Transcrire les enjeux climat-air-énergie dans les opérations d'aménagement		5,0	1,5	30,00%	2,0	40,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + PLUiHD + Programme d'aménagements
1.3.3 Accompagner et contrôler les travaux de construction et de rénovation		3,2	0,6	20,00%	0,6	20,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + MonPassRenov
2-Patrimoine de la collectivité		59,0	25,0	42,44%	25,0	42,44%	cf Direction des Bâtiments communautaires
2.1 Suivi et stratégie patrimoniale		24,0	6,9	28,75%	6,9	28,75%	
2.1.1 Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics		10,0	4,0	40,00%	4,0	40,00%	Extension de l'outil CONNECT'EnR
2.1.2 Elaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation		8,0	0,8	10,00%	0,8	10,00%	Programmation Pluriannuelle Bâtiments communautaires
2.1.3 Etre exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés		6,0	2,1	35,00%	2,1	35,00%	Piscine Aqualudique du stade, Piscine couverte de Buisson-Rond + cf Dir BatCom
2.2 Valeurs cibles énergétiques et climatiques		30,0	17,6	58,80%	17,6	58,80%	
2.2.1 Augmenter l'efficacité énergétique pour la chaleur et le rafraichissement des bâtiments publics		6,0	2,7	45,00%	2,7	45,00%	cf Direction des Bâtiments communautaires (+ AMO TEPOS?)
2.2.2 Augmenter l'efficacité énergétique pour l'électricité des bâtiments publics		6,0	2,4	40,00%	2,4	40,00%	cf Direction des Bâtiments communautaires (+ AMO TEPOS?)
2.2.3 Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le rafraichissement des bâtiments publics		6,0	5,4	90,00%	5,4	90,00%	cf Direction des Bâtiments communautaires (+ AMO TEPOS?)
2.2.4 Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables pour l'électricité des bâtiments publics		6,0	4,4	74,00%	4,4	74,00%	cf Direction des Bâtiments communautaires (+ AMO TEPOS?)
2.2.5 Limiter les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics		6,0	2,7	45,00%	2,7	45,00%	cf Direction des Bâtiments communautaires (+ AMO TEPOS?)
2.3 Eclairage public et économie d'eau dans les bâtiments		5,0	0,5	10,00%	0,5	10,00%	
2.3.1 Optimiser l'éclairage public		3,0	0,3	10,00%	0,3	10,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable
2.3.2 Economiser l'eau dans les bâtiments publics		2,0	0,2	10,00%	0,2	10,00%	Extension de l'outil CONNECT'EnR (+ AMO TEPOS?)
3-Approvisionnement énergie, eau, assainissement		72,0	39,8	55,33%	40,6	56,44%	cf Service Agriculture et aménagement durable
3.1 Organisation de la distribution d'énergie et services associés		7,0	2,5	35,71%	2,5	35,71%	
3.1.1 Optimiser le service public de la distribution d'énergie		2,0	1,0	50,00%	1,0	50,00%	cf SDES + Communes
3.1.2 Inciter à la réduction des consommations et à l'achat d'électricité verte avec les fournisseurs et syndicats d'énergie		5,0	1,5	30,00%	1,5	30,00%	Ville de Chambéry + PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + cf SDES
3.2 Production énergétique locale		32,0	14,2	44,50%	15,0	47,00%	
3.2.1 Récupérer la chaleur industrielle, pratiquer la cogénération, utiliser les réseaux de chaleur/froid comme vecteur		12,0	2,4	20,00%	2,4	20,00%	PCAET-Axe 5 Doubler la production d'énergies renouvelables + Cadastre thermique + Production de biométhane à l'UDEP
3.2.2 Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables pour la chaleur et le rafraichissement		12,0	8,6	72,00%	8,6	72,00%	PCAET-Axe 5 Doubler la production d'énergies renouvelables + Dispositif CDT EnR thermique
3.2.3 Augmenter la production d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire		8,0	3,2	40,00%	4,0	50,00%	PCAET-Axe 5 Doubler la production d'énergies renouvelables + Cadastre solaire
3.3 Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire		33,0	23,1	70,00%	23,1	70,00%	
3.3.1 Optimiser l'efficacité des installations d'eau potable (énergie et ressource)		6,0	4,2	70,00%	4,2	70,00%	Suivi des indicateurs de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement
3.3.2 Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement		12,0	9,0	75,00%	9,0	75,00%	Suivi des indicateurs de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement
3.3.3 Optimiser la gestion des eaux pluviales		6,0	3,9	65,00%	3,9	65,00%	PCAET-Axe 5 La végétation au service de l'adaptation au changement climatique + PLUiHD + cf Direction de l'Eau et de l'Assainissement
3.3.4 Préserver la biodiversité du territoire et développer des espaces verts		6,0	3,9	65,00%	3,9	65,00%	PCAET-Axe 3 La végétation au service de l'adaptation au changement climatique + PLUiHD
3.3.5 Valoriser les déchets résiduels et les biodéchets		3,0	2,1	70,00%	2,1	70,00%	PCAET-Axe 4 Valoriser les richesses du territoire + CODEC + Schéma Directeur Biodéchets

Cit'ergie 2020				Audit 2019		Suivi 2020	
60 mesures du label, 500 points maxi		Nombre de points potentiel	Nombre de points obtenus (audit 2019)	Note Audit Cit'ergie 2019 (%)	Tendance auto-évaluation 2020	Tendance auto-évaluation 2020 (%)	Lien PCAET
4-Mobilité		78,0	43,1	55,26%	44,6	57,18%	cf Direction Transports
4.1 Promotion et suivre la mobilité durable sur le territoire et en interne		16,0	8,7	54,38%	9,2	57,50%	
4.1.1 Promouvoir et suivre les pratiques multimodales sur le territoire		10,0	7,5	75,00%	8,0	80,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.1.2 Promouvoir la mobilité durable en interne au sein de la collectivité		6,0	1,2	20,00%	1,2	20,00%	cf PDE
4.2 Rationalisation des déplacements motorisés		18,0	6,6	36,67%	6,6	36,67%	
4.2.1 Elaborer et faire appliquer une politique de stationnement volontariste		4,0	1,4	35,00%	1,4	35,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.2.2 Réguler le trafic, réduire la vitesse et valoriser l'espace public		8,0	4,0	50,00%	4,0	50,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.2.3 Optimiser la logistique et la gestion des flux de marchandises sur le territoire		6,0	1,2	20,00%	1,2	20,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.3 Mobilité alternative		44,0	27,8	63,18%	28,8	65,45%	
4.3.1 Développer le réseau piétonnier		6,0	0,6	10,00%	0,6	10,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.3.2 Développer le réseau des infrastructures cyclables		16,0	11,2	70,00%	12,0	75,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables + Schéma Directeur Pistes Cyclables
4.3.3 Proposer une offre de transports publics attractive et de qualité		14,0	11,2	80,00%	11,2	80,00%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
4.3.4 Développer l'offre multimodale et l'intermodalité		8,0	4,8	60,00%	5,0	62,50%	PCAET-Axe1 Vers des mobilités agiles et durables
5-Organisation interne		46,0	22,0	47,83%	23,7	51,52%	cf Direction Commande publique et achat
5.1 Gouvernance		26,0	11,6	44,62%	13,3	51,15%	
5.1.1 Organiser les ressources humaines pour mener la politique climat-air-énergie		6,0	3,3	55,00%	3,3	55,00%	Service Agriculture et Aménagement Durable au sein de la Direction de l'Urbanisme et du Développement Local
5.1.2 Assurer le pilotage et le portage de la politique climat-air-énergie		6,0	3,0	50,00%	3,5	58,33%	VP + Commission AAD
5.1.3 Former et mobiliser les élus et les services sur les thématiques Climat Air Energie		6,0	2,1	35,00%	2,5	41,67%	TEPOS 2
5.1.4 Suivre l'avancement et évaluer régulièrement la politique climat-air-énergie		8,0	3,2	40,00%	4,0	50,00%	PCAET-Suivi annuel avec bilan mi-parcours en 2023
5.2 Finances et commande publique		20,0	10,4	52,00%	10,4	52,00%	
5.2.1 Financer et budgéter la politique Climat Air Energie		12,0	4,8	40,00%	4,8	40,00%	Recette de vente du biométhane fléchée pour financer les actions du PCAET
5.2.2 Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique		8,0	5,6	70,00%	5,6	70,00%	cf Direction Commande publique et achat
6-Coopération, communication		101,0	62,0	61,34%	63,0	62,33%	cf Direction Communication
6.1 Stratégie de coopération et de communication		14,0	10,1	72,14%	10,6	75,71%	
6.1.1 Développer une stratégie partenariale multi-niveaux		6,0	3,9	65,00%	3,9	65,00%	
6.1.2 Renforcer la coopération au sein de l'intercommunalité		4,0	3,0	75,00%	3,5	87,50%	
6.1.3 Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire		4,0	3,2	80,00%	3,2	80,00%	Plan Communication EnR
6.2 Habitat et précarité énergétique		12,0	4,2	35,00%	4,2	35,00%	
6.2.1 Prévenir et lutter contre la précarité énergétique		6,0	1,2	20,00%	1,2	20,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable
6.2.2 Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier		6,0	3,0	50,00%	3,0	50,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable + MonPassRenov
6.3 Activités économiques		22,0	12,2	55,45%	12,2	55,45%	
6.3.1 Favoriser les activités économiques durables		12,0	7,2	60,00%	7,2	60,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable
6.3.2 Développer un tourisme durable		4,0	0,8	20,00%	0,8	20,00%	PCAET-Axe 4 Valoriser les richesses du territoire + Schéma Directeur Tourisme
6.3.3 Contribuer à l'innovation et l'excellence sur la thématique climat-air-énergie		6,0	4,2	70,00%	4,2	70,00%	PCAET-Axe 2 Piloter un bâti sain et agréable
6.4 Agriculture, forêt		18,0	12,9	71,67%	12,9	71,67%	
6.4.1 Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable		12,0	8,4	70,00%	8,4	70,00%	PCAET-Axe 4 Valoriser les richesses du territoire + Schéma agricole
6.4.2 Soutenir l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés		6,0	4,5	75,00%	4,5	75,00%	PCAET-Axe 4 Valoriser les richesses du territoire + Charte forestière + AMI Forêt-Bois
6.5 Société civile		35,0	22,6	64,43%	23,1	65,86%	
6.5.1 Mobiliser la société civile en développement la concertation		6,0	3,0	50,00%	3,5	58,33%	PCAET-Axe 6 Participation citoyenne + Club Climat Air Energie
6.5.2 Inciter les citoyens et les relais d'opinions à une consommation responsable, limiter l'emprise de la publicité		6,0	3,6	60,00%	3,6	60,00%	
6.5.3 Développer des actions d'éducation et de sensibilisation dans les établissements scolaires et centres de petite enfance		2,0	1,3	65,00%	1,3	65,00%	PCAET-Axe 6 Participation citoyenne + Club Climat Air Energie + Programme pédagogique Prévention des déchets
6.5.4 Gérer ou soutenir les centres de conseil sur le climat, l'air et l'énergie à l'intention des acteurs privés		10,0	7,5	75,00%	7,5	75,00%	Partenariat avec Maison des Energies-ASDER
6.5.5 Soutenir financièrement les initiatives climat-air-énergie exemplaires des ménages et des acteurs économiques du territoire		11,0	7,2	65,00%	7,2	65,00%	Convention Qualité de l'air + CDT EnR thermique + MonPassRENOV
Total		443,7	248,1	55,91%	260,1	58,61%	